

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie (voir liste des catégories au verso) : _____. Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ⁽¹⁾ :	Date d'édition ⁽¹⁾ :	Sensible :	Prof. régl. mini ⁽¹⁾ :	Matériau réseau ⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		_____ cm	
			___ / ___ / ___		_____ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom :

Désignation du service :

Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire :

Signature :

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Légende

Réseau eau potable

	Tronçon AEP gravitaire
	Tronçon AEP surpressé
	Tronçon AEP de refoulement
	Réseau SIRPEL
	Réseau SIPEM
	Bouche à clé de branchement
	Vanne
	Ventouse
	Vidange
	Regard / compteur particulier

	Stabilisateur
	Puits - forage
	Poteau incendie / bouche incendie
	Réserve / point d'aspiration / citerne
	Compteur interconnexion / production
	Compteur de sectorisation
	Station AEP
	Réservoir sur tour / au sol
	Cable de télécommande
	Chambre de télécommande
	Bouche de lavage

Réseau assainissement

Eaux usées

	Tronçon EU
	Regard EU
	Boîte de branchement EU
	Déversoir d'orage
	Tronçon de rejet Eaux Traitées
	Regard Eaux Traitées

Réseau unitaire

	Tronçon unitaire
	Regard unitaire
	Boîte de branchement unitaire

Réseau mixte

	Regard mixte
---	--------------

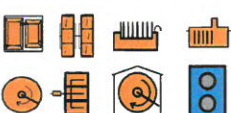
Eaux pluviales

	Tronçon EP
	Regard EP
	Boîte de branchement EP
	Grille
	Bouche avaloir

Refoulement

	Poste de relèvement EU / unitaire
	Poste de relèvement EP
	Poste de relèvement privé
	Canalisation de refoulement

Ouvrages

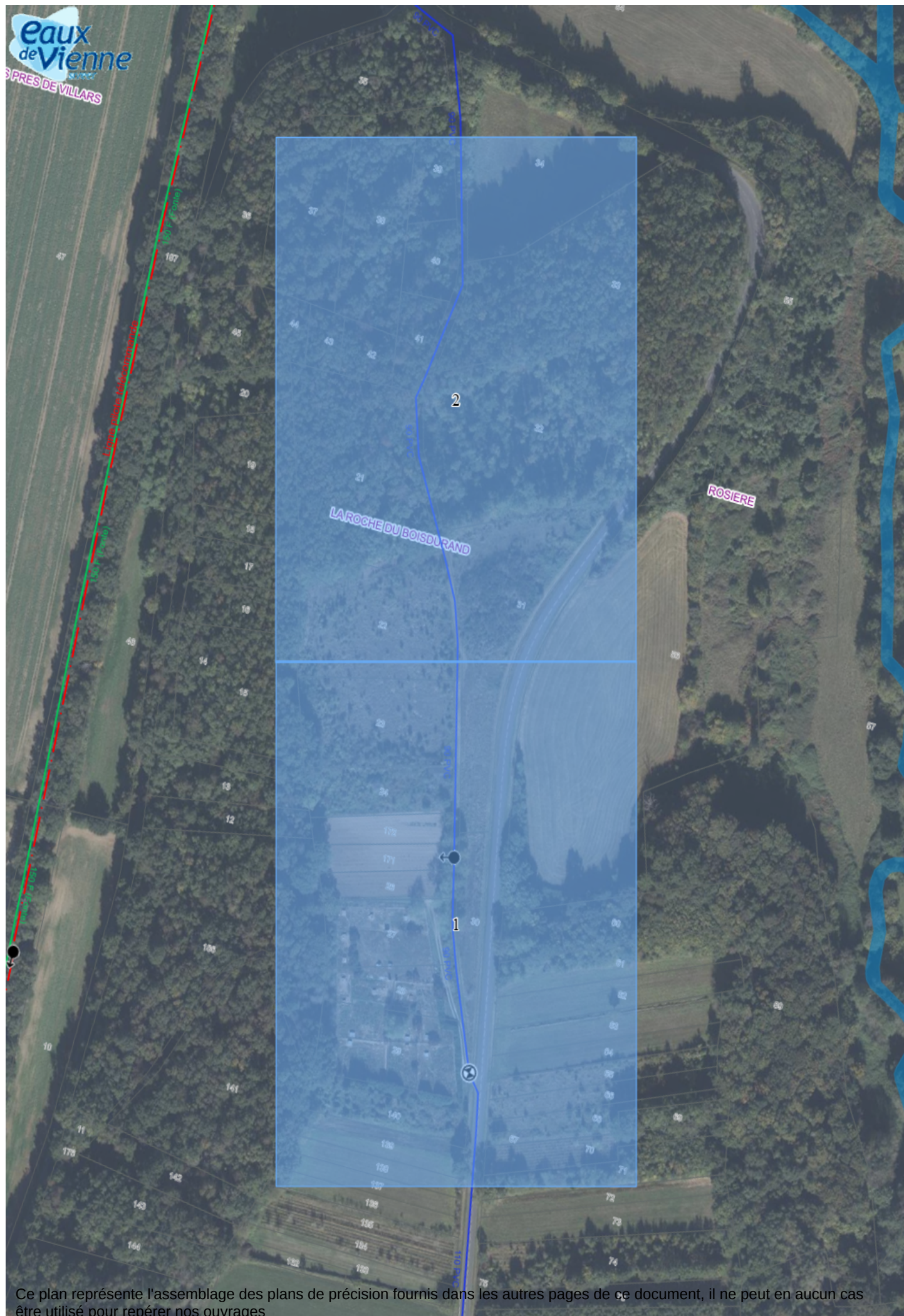
	Exutoire
	Stations d'épuration
	Dessableur EU / unitaire/ pluvial

AEP PERSAC aff plantation		Persac		
	EAUX DE VIENNE 55 Rue de Bonneuil Matours CS 90825 - 86034 POITIERS CEDEX	Echelle	Classe de précision	Date
		1/1000	cf tableau de points en classe A	07/05/2026



AEP PERSAC aff plantation		Persac		
	EAUX DE VIENNE 55 Rue de Bonneuil Matours CS 90825 - 86034 POITIERS CEDEX	Echelle	Classe de précision	Date
		1/1000	cf tableau de points en classe A	07/05/2026





Ce plan représente l'assemblage des plans de précision fournis dans les autres pages de ce document, il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages

Tableau de points : 3947

ID	X	Y	Z
----	---	---	---